

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 11 mars 2016

OBJET :

**ATTRIBUTION DES
SUBVENTIONS
COMMUNALES AUX
ASSOCIATIONS**

2016

Nombre de Conseillers en

Exercice : **23**

Présents : **17**

Votants : **20**

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 29 mars 2016

Le Maire,

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2016/081

L'an deux mille seize, le dix-sept mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

PRESENTS : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Monsieur Georges SCHMITT, Madame Florence GABRY, Monsieur Patrice BRONSART, Madame Isabelle PARENT, Madame Evelyne POIGNON, Monsieur Christophe VIGIER, Monsieur Jacques GAUBOUR, Monsieur Olivier POIGNON, Monsieur Eric CASSERON, Madame Betty HUYLEBROECK, Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Madame Katya SCHMITT, Madame Aude POIREE, Monsieur Jacques LABARRE, Madame Martine GHENASSIA, Madame Véronique PETIT

PROCURATIONS : Madame Jeanne FROIDUROT pouvoir à Madame Isabelle PARENT, Monsieur Karim KENTACHE pouvoir à Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Madame Corinne TANGE pouvoir à Monsieur Patrice BRONSART

EXCUSE(S) : Monsieur Nuno CARNEIRO DIAS, Monsieur André LEFEVRE

ABSENT(S)) : Madame Betty HANAUER-BEASLAY

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Véronique PETIT

∞∞∞∞∞∞∞∞

Monsieur Patrice BRONSART, Adjoint au Pôle « Vie Locale, Sport, Culture & Associations » informe l'assemblée délibérante que les Associations ont fourni, en début d'année 2016, un dossier de demande de subvention communale.

En date du 29 février 2016, les membres de la Commission Associations se sont réunis pour étudier les demandes et ont émis un avis favorable à certaines demandes comme indiqué ci-dessous.

Le montant total des subventions communales versées aux associations est de 27.540,15 € ainsi répartis :

Amicale Bouliste	1425.00
Bibliothèque de Chaumontel	1662.00
Entrechats	1115.00
Armuzick	1472.50
Gymnastique volontaire	665.00
Judo Club	4712.00
Les Mustangs Show'Montel	1472.50
Lumières et Couleurs	147.25
STMC (Aïki-Jujutsu)	828.40
Tennis club	883.50
Vélo Club	285.00
Concerto	1472.50
Total n-1	16140.65

Anciens sapeurs-pompiers	300.00
Comité des agents communaux	10000.00
Croix rouge	300.00
Secours catholique	300.00
UNC (Anciens combattants)	500.00
Total n-1	11400.00
TOTAL	27540.65

Monsieur Labarre, Président de l'UNC, ne prend pas part au vote pour l'octroi de la subvention à cette association.

Le Conseil Municipal ;
Après avoir pris connaissance du détail des subventions accordées aux Associations ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

VALIDE les montants des subventions qui seront allouées aux associations comme indiqué dans le tableau ci-dessus pour l'année 2016.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.

Le Maire,